Et si notre Président déprimait… □jusqu'à appuyer sur le bouton nucléaire ???

écrit par Jacques Martinez | 25 janvier 2025



Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

Commission permanente législative





Beaucoup de Français ont souri vendredi en voyant sur leur écran le président de la République Française répondre à un automobiliste ayant eu des problèmes à un péage d'autoroute en payant à l'aide de son téléphone!

Certains se sont même gaussés, se sont moqués, de cette

intervention si peu « présidentielle » (1), d'autant que cet automobiliste en colère n'était pas n'importe qui : un jeune défendant des idées islamistes !

Personnellement, plus que le fait que le locataire de l'Élysée s'adresse à cet individu n'aimant pas notre France, j'y ai vu (en espérant me tromper) le responsable d'un grand pays chercher une petite, une misérable façon de se rendre utile et cela au bénéfice d'un jeune de « ses » administrés sans prendre la peine de savoir qui il est !

□Un chef d'État ne peut s'adresser ainsi à n'importe qui et de façon aussi désinvolte ! Cela m'a d'ailleurs rappelé les très amicales « câlineries » qu'il avait échangées avec deux « Zéphèbes » peu vêtus un jour en Outre-Mer alors qu'un de ces éphèbes faisait, en souriant, un doigt d'honneur aux caméras.

Mais, vendredi, j'ai plutôt vu un homme un peu perdu -d'où mon inquiétude concernant le « bouton nucléaire »-, un homme oublieux des exigences de sa fonction, un homme un peu détaché de sa personnalité, de son moi !

J'y ai vu, en effet, plus un homme quelque peu hors du présent qu'un président de la République en pleine possession de ses moyens intellectuels !

Ce que d'ailleurs nous avions déjà évoqué dans RR le 24 février 2024, □après le cas "soulèvements de la Terre", la Constitution permet de destituer Président de la République

D'où mon interrogation de ce jour : un président de la République ne devrait-il pas être suivi en permanence par une équipe médicale ? Et surtout une équipe avec un psychiatre afin de déceler s'il ne risquait pas, comme on dit, de « perdre un peu la tête » et aller appuyer sur le bouton » et déclencher une guerre nucléaire sans en référer à quiconque : c'est le privilège quelque peu aberrant du chef de l'État français !.

Il est le seul sans devoir ni en référer, ni en demander l'autorisation à une tierce personne du genre président(e) du Sénat ou de l'Assemblée Nationale ou d'une haute cour tel le Conseil Constitutionnel ou d'État à pouvoir décider d'utiliser le dispositif informatique permettant le déclenchement du feu nucléaire.

□Lorsqu'il se déplace, un officier supérieur l'accompagne avec la valise contenant les données permettant de mettre en action le feu nucléaire. Seul cet officier peut l'en empêcher et seulement si, par exemple, il constate, disons après un repas, que le président est ivre ! □Mais si le président, selon lui, a « toute sa tête », il ne pourra l'en empêcher !



Or, comment peut-on déceler un trouble psychiatrique chez une personne semblant au contraire saine d'esprit ? Et cela même lors d'une consultation par un spécialiste en psychiatrie ! □Pour ma part -et je ne suis nullement un spécialiste en ce domaine-, je crains que notre président ne soit dans un état de dépression : il suffit de le voir sur la vidéo concernant le problème de péage ! Il s'y montre plutôt l'air grave -et cela pour une… broutille !- puisqu'il cherche soit « à se rendre utile », soit

« à se montrer à tout prix », simplement pour que l'on s'intéresse à lui…

Et, compte tenu de la situation dans laquelle (et il le sait lui-même !) il a mis le pays, cela peut se comprendre aisément !

Comme le rappelle le site <u>çaminteresse.f</u>r, dans le livre « Le Dernier tabou. Révélations sur la santé des présidents » paru en 2012, Denis Demonpion et Laurent Léger rappellent que «aucun président n'a voulu mettre en place une procédure permettant de vérifier l'état de santé du chef de l'Etat. »
□Laurent Léger avait même précisé :

« Après la mort de François Mitterrand en 1996, un groupe de constitutionnalistes et de médecins (Guy Carcassonne, Olivier Duhamel, le président de l'Ordre des médecins de l'époque, le professeur qui avait opéré François Mitterrand…) se sont demands s'il était normal qu'aucun contrôle de santé du président ne soit effectué pendant son mandat. De nombreux témoignages avaient montré qu'à la fin de son mandat ce n'est plus François Mitterrand, mais son Premier ministre Edouard Balladur qui gérait le pays. Dans leur rapport, ils préconisaient qu'un collège de médecins examine tous les six mois ou une fois par an le président de la République. Ces médecins auraient pour obligation de remettre un rapport au président du Conseil constitutionnel s'ils détectaient une maladie grave, mentale ou physique, qui empêcherait le président d'exercer sa fonction. »

□Mais voilà...□ « Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy ont laissé
ce dossier dans un tiroir. »

Vous imaginez : même une fois seulement par an, cela n'a pas été rendu possible alors que, donc, en douze mois, il peut s'en passer des ennuis de santé !!!

D'ailleurs, même Edouard Balladur, lorsqu'il était à la tête du Comité de réforme constitutionnelle, avait fait savoir que… « on ne peut pas laisser des médecins décider de qui préside la France : il ne faut pas toucher aux institutions, elles savent s'adapter aux situations. »

Sauf que, tout être humain, aussi sain paraît-il, peut avoir, comme l'on dit « un passage à vide » ou « une araignée au plafond » !

Quand cela arrive à un quidam quelconque et qu'il appuie sur le bouton de la sonnette de sa voisine, ce n'est pas grave ! Mais cela l'est beaucoup plus s'il s'agit d'un chef d'État qui appuie « sur le bouton nucléaire » ! Même si, dans ce cas, il s'agit d'une image et que le processus est codé le président peut le décider SEUL dans son coin ! Pourquoi n'y a-t-il pas, au moins, une autre personnalité présidant une

grande assemblée de parlementaires ou de hauts fonctionnaires pour lancer un tel processus ? « Le dernier tabou » confirme que… « En définitive, aujourd'hui, les candidats à la présidence et le président en fonction n'ont aucune obligation en matière de santé. Ce n'est pas normal : ils devraient, comme tous les salariés, passer régulièrement des visites médicales. »

C'est ce que je pense et je ne dois pas être le seul…

Aux États-Unis, les prétendants à la course à la Maison Blanche n'y sont nullement obligés mais... « le président et les candidats rendent des comptes extrêmement précis sur leur état de santé. John McCain, candidat en 2008, avait communiqué 1 100 pages d'analyses médicales. Barack Obama a rendu public son bilan de cholestérol et les antécédents cancéreux de ses parents et de ses grands-parents. » Alors que, point à signaler, aucune loi les y obligeait ! C'est juste une pratique communément admise.

En raison de mes craintes, lorsque je vois notre président s'escrimer à se montrer, j'espère

que je me trompe à 100% ou, plutôt, vu les enjeux, à 1000% ! Et que jamais, au grand jamais, je ne pourrai me vanter en vous rappelant un jour : []« Je vous l'avais dit ! » J'espère au contraire que, quand Emmanuel quittera l'Élysée en pleine santé, je pourrai dire : []« Ouf ! Je me suis complètement trompé !!! Et bon vent, Manu. Et surtout oublie-nous et ne reviens plus ! Non... Plus jamais ! » »

Jacques MARTINEZ, journaliste, □à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN…

- (1) https://www.francetvinfo.fr/economie/automobile/autoroute-emmanuel-macron-favorable-au-paiement-du-peage-par-telephone 7032332.html
- (2) Site Çà M'Intéresse :

https://www.caminteresse.fr//societe/comment-peut-on-controler-la-sant e-des-presidents-de-la-republique-1135070//

NOTE : Si vous voulez en savoir plus sur les problèmes de santé qu'ont

rencontrés Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy ou encore François Hollande…

Le Journal des Femmes vous en dira plus sur leur santé, mais pas sur leurs femmes -certains en ont connu tant qu'il aurait été impossible de les citer toutes !-

: https://sante.journaldesfemmes.fr/maladies/2774861-maladies-ex-presidents-republique-française-sante/